



L'INFO SANG DÉTOUR



Section syndicale
CFDT EFS Centre-Pays de Loire

Mai 2026



Transparence salariale : la directive européenne doit s'appliquer d'ici 2027.



Nouveaux horaires MDD du Mans : Pourquoi la **CFDT** a voté contre le projet d'ajustement des horaires.



Consultation JMDS : Pourquoi la CFDT a voté contre.



Services HLA CPDL : la CFDT alerte la direction.



Évolution de l'organisation de l'activité métrologie.

TRANSPARENCE SALARIALE



La **CFDT** se bat depuis des années contre les inégalités salariales et une reconnaissance équitable du travail.

Bonne nouvelle : la directive européenne 2023/970 impose désormais une véritable obligation de transparence des rémunérations pour les entreprises. Concrètement, les employeurs devront publier des indicateurs clairs sur les écarts de salaire entre les femmes et les hommes, par catégorie de postes.

Finis les « à la tête du client » et les zones d'ombre. Les compétences de chacun doivent être reconnues.

Dès l'embauche, les candidats auront le droit de connaître la rémunération proposée ou sa fourchette.

En cours d'emploi, chaque salarié pourra demander des données comparables sur des postes similaires.

Comme toutes les entreprises de plus de 100 salariés, l'EFS devra produire un rapport annuel. En cas d'écart injustifié, des sanctions financières et une inversion de la charge de la preuve s'appliqueront.

Pour la **CFDT**, c'est une avancée majeure : la transparence crée du collectif. La **CFDT** veillera à ce que la transposition française (prévue d'ici 2027) soit la plus ambitieuse possible.

La transparence, c'est maintenant !





MOIS DE JUIN = MOIS DES FIERTÉS

En ce mois de juin, la **CFDT** réaffirme avec force son engagement pour l'égalité réelle et la lutte contre toutes les discriminations.

Les droits des personnes LGBTQIA+ ne sont pas négociables : ils sont au cœur de nos valeurs de solidarité, de justice sociale et de respect de la dignité humaine.

Pourtant, les inégalités persistent : discriminations au travail, violences, précarité accrue pour les personnes trans ou non-binaires, ou encore remises en cause des droits fondamentaux.

Face à cela, la **CFDT** continue de se battre, aux côtés des associations, des militantes et des militants, pour :

- Des lieux de travail inclusifs, où chacune et chacun peut être soi-même sans crainte.
- La reconnaissance et la protection de toutes les identités et orientations.
- L'égalité des droits, y compris pour les familles homoparentales et les personnes en transition.

La fierté, c'est aussi la revendication. Ensemble, portons haut les couleurs de la diversité et faisons de chaque entreprise, chaque administration, un espace de liberté et d'égalité.

#CFDT #Fiertés2026 #ÉgalitéPourTouTes

JOYEUX

MOIS

DES

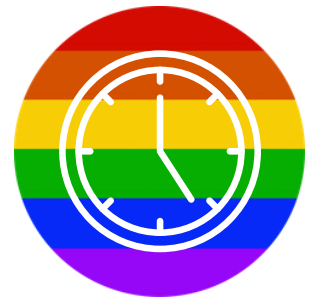
FIERTÉS



UNI.E.S DANS
NOS FIERTÉS,

SOLIDAIRES DANS
NOS DROITS.

NOUVEAUX HORAIRES À LA MDD DU MANS



Pourquoi la **CFDT** a voté contre le projet d'ajustement des horaires de la maison du don du Mans ?

La **CFDT** a pris acte que la direction reconnaît enfin les limites de l'organisation actuelle. Toutefois, malgré cette prise de conscience, elle demeure réservée et s'interroge sur la pertinence des ajustements proposés, ce qui l'a conduite à voter contre ce projet.

Plusieurs points posent problème :

- **Temps de coupure** : Le superviseur aura une coupure repas et ne pourra donc pas être dérangé. C'est acté par la direction régionale, mais cela ne résout pas tout.
- **Planification** : Le vendredi reste problématique, notamment les horaires de l'agent de collation (premier donneur à 8 h).
- **Effectifs (ETP)** : Les chiffres de la direction sont incompréhensibles (disparition des ETP médecins, sous-effectif terrain, fermetures répétées).
- **Services en tension** : La collation est assurée par des chauffeurs, ERD ou IDE et le service prélèvement fonctionne grâce à de l'intérim.
- **Conditions de travail** : L'absentéisme, l'encadrement à distance et les changements de plannings dégradent la situation. Les ETP « Magasin » servent de variable d'ajustement.



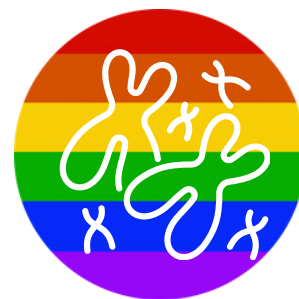
CONSULTATION SUR LA JMDS



La **CFDT** a voté contre la JMDS organisée le dimanche 14 juin 2026 à Tours et Angers. Le volontariat ne doit pas devenir un moyen de contourner nos accords ni de banaliser le travail du dimanche.

Quand des salariés acceptent de sacrifier leur vie personnelle pour compléter des salaires insuffisants, ce n'est pas du volontariat : c'est le reflet d'un pouvoir d'achat en difficulté.

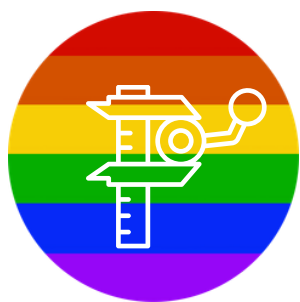
SERVICES HLA CPDL



La **CFDT** a alerté la Direction sur la situation des équipes HLA des sites CPDL, aujourd'hui en forte surcharge de travail face à l'augmentation des prélèvements salivaires liée aux campagnes en cours.

Alors que les personnels sont à bout de souffle, la **CFDT** a demandé des mesures immédiates et concrètes pour renforcer les équipes, prévenir l'épuisement et améliorer les conditions de travail.

La direction explique lors du CSE EFS CPDL de mai qu'au moins une secrétaire et deux techniciens seront embauchées pour Nantes, une secrétaire pour Tours. Pour Angers, en difficulté, il n'y a pas d'effectif supplémentaire prévu à ce stade ; un déport sur Nantes est mis en place.



CONSULTATION SUR LE PROJET NATIONAL D'ÉVOLUTION DANS L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE MÉTROLOGIE

La **CFDT** a regretté l'absence de méthodologie claire au niveau national. Elle y voit surtout une réorganisation déguisée, sans véritable analyse économique ni équité entre les différentes régions.

La **CFDT** a souligné le manque de garanties RH (maintien des ETP, préservation des métiers, risques de surcharge).

Le laboratoire de Métrologie du Mans (l'un des trois laboratoires nationaux) propose notamment un développement de prestations d'étalonnage de sondes pour d'autres EFS afin de compenser la baisse d'activité. Il n'y aura donc pas d'impact sur les ETP manœuvres pour l'instant.

Faute de cohérence nationale et de garanties suffisantes, les élus **CFDT** du CSE se sont abstenus sur ce projet, malgré des impacts régionaux à ce stade bien maîtrisés et bien anticipés.



COMPTES ANNUELS DU CSE EFS CPDL RAPPORT DE GESTION 2025 DU CSE CPDL



Les élus **CFDT** ont approuvé la régularité ainsi que la sincérité des comptes 2025. Cependant, ils ont, seuls, voté contre le rapport de gestion car par ses choix politiques, le bureau du CSE EFS CPDL tenu par la CGC et la CGT, soutenu par l'UNSA, a procédé à des augmentations des prestations vacances, proportionnellement plus importantes pour les QF les plus élevés dès la première année du mandat.

Le bureau a fait ce choix politique fort, aux détriments des foyers les plus modestes sur la prestation la plus importante du budget car elle en représente plus de la moitié. La **CFDT** est là pour le dénoncer : ce choix politique ne doit pas passer aux oubliettes.

Pour rappel, les ASC ont un rôle crucial et doivent permettre à tous les salariés d'accéder à des loisirs et à la culture à moindre coût.





Pour nous, à la **CFDT**, c'est aussi un outil de redistribution. C'est pourquoi nous défendons l'idée que les aides (vacances, colonies pour les enfants, etc...) doivent être proportionnées aux revenus de chacun via le quotient familial. Favoriser les petits QF, ce n'est pas "créer des privilèges", c'est appliquer le principe d'équité : donner plus à ceux qui ont moins.



AGENDA & INFOS


Vos élus
CFDT du CSE
vous rendent
visite


Visites programmées de vos élus **CFDT** du CSE :

-  Chartres : Jeudi 11 juin
-  La Roche sur Yon : Jeudi 18 juin
-  SKYLINE : Jeudi 18 juin
-  ABG : Vendredi 26 juin



 **Lundi 1^{er} juin** : Date limite de pose des congés annuels pour la période du 01/10/2026 au 31/01/2027.

 **Mercredi 17 juin** : Date limite de pose des RTT, RCV, RCR, ½ journée de rentrée scolaire de septembre pour la période du 02/08 au 26/09.

 **Mardi 30 juin** : Date limite de réponse pour les repos demandés.



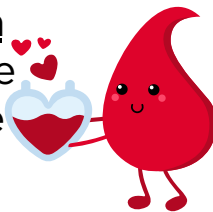
Les journées mondiales de juin

Juin

Mois des fiertés

**PRIDE
MONTH**

Dimanche 14 juin
Journée mondiale
des donneurs de
sang



Dimanche 21 juin
Fête de la
musique

Contacts

Elodie Bernard,
déléguée syndicale régionale
CFDT EFS/CPDL
elodie.bernard44@orange.fr
06 71 11 29 08

Carole Foratier,
déléguée syndicale régionale
CFDT EFS/CPDL
foratier.carole@gmail.com
06 88 60 56 33



**ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG**
CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE

**Adhérez à
la CFDT en
scannant ce
QRCode**

